Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260716-DELIB2026144-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

Délibération n°2026-144		Nomenclature 7.10
Eau et Assainissement – Installation d'un coffret de télésurveillance entre Plonévez-du-Faou et Châteauneuf-du-Faou		
Membres du Bureau Communautaire	Nombre de présents (liste en annexe)	Nombre de votants
11	10	11

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à 13 heures 30
Le Bureau du Conseil communautaire, légalement convoqué par voie électronique le neuf juillet deux mille vingt-six, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN,
Vu les articles 5214-13 à 5214-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 avril 2026 donnant pouvoir au Bureau,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020 qui permet conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations par voie électronique,
Etaient présents : cf. liste en annexe ;
Anthony PAGE a été nommé secrétaire de séance.
Rapporteur : Yvon COQUIL

EXPOSE :
Les travaux de transfert des effluents entre Plonévez-du-Faou et Châteauneuf-du-Faou permettront à terme de by-passer la lagune de Plonévez-du-Faou dont le rejet devient incompatible avec le débit et la qualité du milieu récepteur.

Les travaux d'installation de 2 postes de relevage et du réseau de refoulement jusqu'à l'entrée de Châteauneuf-du-Faou seront terminés au courant des prochaines semaines.

Toutefois, le diagnostic des réseaux à emprunter en traversée de Châteauneuf-du-Faou jusqu'à la station d'épuration de Pontadig a révélé de nombreux dysfonctionnements d'ordre structurel ou capacitif.

A cet effet, un programme de travaux conséquent sur les réseaux d'assainissement devra compléter cette 1ère opération, incluant potentiellement d'autres réseaux humides.

Compte-tenu de l'importance et de la durée de cette opération complémentaire inévitable, il est important de faire fonctionner les nouveaux équipements et infrastructures en place pour limiter au maximum l'alimentation des lagunes de Plonévez-du-Faou tout en restant compatible avec la capacité du réseau aval.

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260716-DELIB2026144-DE

Aussi, il convient de mettre en place au niveau du poste de relevage dit « Le bon Coin » un coffret de télécommunication permettant la communication fiable des données et asservissements entre automates ; l'objectif étant d'optimiser le mode de fonctionnement des postes de relevage, limiter la sollicitation des lagunes et veiller à ne pas surcharger le réseau en aval.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé la réalisation de travaux d'installation d'un coffret de télésurveillance au poste de relevage dit « Bon Coin »,***
- ***a approuvé l'offre de prix proposée par la SAUR à hauteur de 5 073,94 € HT,***
- ***a autorisé la Présidente à signer ledit devis.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 16 juillet 2026.
La Présidente,
Marguerite BLEUZEN



La Présidente :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260716-DELIB2026144-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Maurice QUINTIN	X		
Yvon COQUIL	X		
Erwan BRIAND	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Brendan RIOU	X		
Hélène PAUGAM	X		
François LE CLECH		X	Pouvoir à Marguerite BLEUZEN
Anthony PAGE	X		

Nombre de membres titulaires : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 1

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260716-DELIB2026144-DE